

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 18
Votants : 23

L'an deux mil vingt-deux, le 29 juin, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 juin 2022

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, Mme BOURGEOIS, Mme BRAILLON Eliane Annick, M. DOUDARD Christian, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : M. BIAD Brahim (Pouvoir à Mme BRAILLON Eliane), Mme BOUCHON Véronique (Pouvoir à M. LARROQUE Joël), Mme COQUEL Laure (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent), Mme HAY Salomé (Pouvoir à M. VILLAUTREIX Joël), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. SAUVAGNAC Bernard).

Secrétaire de séance : M. Joël LARROQUE

Affiché le : 01/07/2022

8. Attribution du marché de location et de maintenance de photocopieurs pour la mairie, les écoles et l'ALSH de la commune.

Les différents contrats concernant la location et la maintenance des copieurs pour les écoles maternelle et élémentaire, pour la mairie et pour l'ALSH sont arrivés à terme.

A ce titre une consultation a donc été lancée le 19 avril dernier en procédure adaptée, en application des articles L 2123-1 et suivants et R 2123-1 et suivants du Code de la commande publique, avec une date limite de réception des offres fixée au 10 mai 2022.

Cette consultation était décomposée de la manière suivante : une offre de base pour la location et la maintenance de 4 copieurs neufs et une variante pour la location et la maintenance de 4 copieurs reconditionnés.

Cette prestation prendra la forme d'un marché ordinaire pour une période d'un an à compter de sa date de notification et reconductible 3 fois sans que la période totale n'excède 4 ans.

A l'issue de la consultation 3 offres ont été remises par les entreprises suivantes :

- Limousin Digital Services (LDS),
- Koésio,
- Bureau Système 87.

Après analyse des offres proposées, l'offre la plus avantageuse économiquement et techniquement est celle de la société Koésio avec l'offre de base (matériel neuf).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- d'autoriser le Maire à signer le marché avec la société Koésio pour l'offre de base (matériel neuf) avec un coût trimestriel de maintenance de 1 168,34 € TTC et un coût à la copie de 0,00336 € TTC pour le noir et blanc et 0,0336 € TTC pour la couleur,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents susceptibles d'intervenir en cours de marché dans le but d'en assurer son bon fonctionnement,
- d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

